

Concours colombophile de MOMIGNIES
Édition du 10 juin 2026
Résultats de SN/VIT-Hesbaye Namur (V18411)

ID RFCB : 262942

Document mis-à-jours le 10 juin 2026

Informations importantes

Ce document est généré automatiquement à partir des résultats *presse* des concours enlogés à : **SN/VIT-Hesbaye Namur** (V18411) tels que publiés publiquement sur <https://www.kbdb-online.be>.

L'objectif de ce document est de permettre aux amateurs qui y enlogent d'avoir, en cours de saison, un résumé des résultats de chaque concours.

Ces résumés de concours sont téléchargeables sur le site <https://www.avenir-forville.be> à la rubrique **résultats**.

Si vous y constatez des données manquantes ou erronées, n'hésitez pas à nous contacter par email à l'adresse societecolombophileforville@gmail.com ou via notre page facebook : <https://www.facebook.com/avenirforville/>.

Table des matières

1	Abréviations	2
2	Notes concernant les distances, vitesses, nombres et pourcentages	2
3	Lieux de lâcher, sociétés participantes et concours associés	3
4	Effectifs et répartition des prix	4
4.1	Nombre de pigeons et de prix	4
4.2	Comparaison des prix entre la catégorie Vieux et Yearlings confondus et les doublages Vieux et Yearlings séparés	4
4.3	Effectifs des sociétés participantes	4
4.4	Prix des sociétés participantes	5
5	Prix et points	5
5.1	Résumé des prix et points en Vieux & Yearlings	5
5.2	Résumé des prix et points en Yearlings	6
5.3	Résumé des prix et points en Pigeonneaux	6
6	Résultats	7
6.1	Résultats de la catégorie Vieux & Yearlings	7
6.2	Résultats de la catégorie Vieux	7
6.3	Résultats de la catégorie Yearlings	7
6.4	Résultats de la catégorie Pigeonneaux	7

1 Abréviations

Dans les tableaux des résumés, les abréviations suivantes sont utilisées :

- **VYP** : Vieux, Yearlings et Pigeonneaux confondus (voir définitions ci-dessous).
- **VY** : Vieux et Yearlings confondus (voir définitions ci-dessous).
- **V** : Vieux : pigeons de plus d'un an.
- **Y** : Yearlings : pigeons d'un an.
- **P** : Pigeonneaux : pigeons de moins d'un an.

Dans les tableaux des prix et points, les abréviations suivantes sont utilisées :

- **Amateur** : nom de l'amateur ou du tandem tel qu'enregistré à la RFCB, et tronqué à 18 caractères. Les amateurs sont affichés par ordre d'apparition sur le résultat.
- **Localité** : localité de l'amateur ou du tandem tel qu'enregistré à la RFCB, et tronqué à 7 caractères.
- **SOC** : société où l'amateur a enlogé ses pigeons.
- **EN** : nombre de pigeons enlogés.
- **NP** : nombre de prix : nombre de pigeons qui sont repris au résultat.
- **%P** : pourcentage de prix par rapport au nombre de pigeons enlogés.
- **NP/10** : nombre de pigeons qui font un prix par 10 (sont dans les 10 premiers % des pigeons enlogés).
- **%P/10** : pourcentage de prix par 10 par rapport au nombre de pigeons enlogés.
- **xPM** : nombre de points récoltés avec les x premiers marqués.

Dans les tableaux de résultats, les abréviations suivantes sont utilisées :

- **Amateur** : nom de l'amateur ou du tandem tel qu'enregistré à la RFCB, et tronqué à 18 caractères.
- **Localité** : localité de l'amateur ou du tandem tel qu'enregistré à la RFCB, et tronqué à 7 caractères.
- **SOC** : société où le pigeon a été enlogé.
- **P** : position du pigeon au classement.
- **EN** : nombre de pigeons enlogés par l'amateur.
- **MQ** : marquage du pigeon tel qu'enregistré à l'enlogement.
- **PA** : position du pigeon parmi les pigeons de l'amateur.
- **AN** : deux derniers chiffres de l'année de naissance du pigeon. Terminent le numéro de bague du pigeon.
- **Constat.** : heure de constatation du pigeon, au format hh.mmss+ds. Le même format sera appliqué à la constatation corrigée affichée en lieu et place de la vitesse en cas d'application de la règle des gains et pertes (vitesse en dessous des 800m/min).
- **Coef.** : coefficient du pigeon (position du pigeon au résultat, divisé par le nombre de pigeons enlogés, multiplié par 100 et arrondi à 2 décimales).

2 Notes concernant les distances, vitesses, nombres et pourcentages

Note concernant les distances et les vitesses : Les distances sont exprimées en mètres, et les vitesses en mètres par minute, sauf en cas d'application de la règle des gains et pertes, où toute vitesse inférieure à 800m/min est remplacée par une heure de constatation recalculée en fonction de la distance existant entre le pigeonnier et la distance de référence pour ce concours.

Note concernant les nombres et pourcentages des effectifs et des prix des sociétés participantes : La ligne TOT (Total) reprend le total des nombres repris pour chaque résultat local de chaque société. La ligne EN (Enlogé) reprend les nombres de pigeons et amateurs déclarés par cette association pour ce concours. La ligne DIF calcule la différence entre les deux. Les différences peuvent être parfois importantes, certains amateurs pouvant être repris au rayon de leur société mais pas dans celui de l'association du concours, et réciproquement.

Note concernant l'analyse des pourcentages de prix des sociétés participantes : Pour chaque catégorie, les différences de pourcentage de prix entre chaque société et l'association ont été analysées au moyen d'un test statistique adapté (Test Z de comparaison de deux proportions). Les couleurs utilisées pour révéler le niveau de signification de ces différences sont les suivantes :

	Différence de pourcentage	
	en faveur de la société	en défaveur de la société
Non significative		
Significative		
Hautement significative		
Très hautement significative		

Attention : Comme précisé au point précédent, il est possible que des amateurs soient repris au résultat de l'association mais ne soient pas dans le rayon des sociétés, et ne soient donc pas repris dans les décomptes d'amateurs et de pigeons des résultats des sociétés. Lorsque cela arrive le nombre de ces amateurs et le nombre de leurs pigeons sont repris dans la ligne DIF du tableau des "Effectifs des sociétés participantes". Plus cette différence est grande plus l'analyse des pourcentages de prix réalisés par société dans le tableau "Prix des sociétés participante" est faussé, car le pourcentage de pigeons enlogés par la société ne comprend pas ces amateurs hors rayon. Merci donc de rester prudent dans l'interprétation de ces tests de proportion lorsque le nombre de ces amateurs hors rayons des sociétés est important.

3 Lieux de lâcher, sociétés participantes et concours associés

Lieux de lâcher du concours :

Nom	Code	Latitude	Longitude	Localisation	
MOMIGNIES	MOMI	500229.8	40939.4	OpenStreetMap	Google Maps

Voici la liste des sociétés qui ont participé à ce concours, avec l'abréviation qui sera utilisée pour les identifier dans ce document.

Abréviation	Nom	Localité	ID
FOR	Soc. col. L Avenir	Forville	88019
LSR	La Cigogne	Lens-Saint-Remy	11299
VED	Les Allies - Vedrin	Champion	88055

Il n'y a pas d'autres groupements / associations qui reprennent des pigeons de ce concours.

4 Effectifs et répartition des prix

4.1 Nombre de pigeons et de prix

Attention : Il n'y a pas assez d'amateurs pour valider le résultat de la catégorie Vieux (V).

	VYP	VY	V	Y	P
Nombre d'amateurs	0	3	1	3	3
Nombre de pigeons enlogés	0	13	3	10	42
Nombre de prix disponibles	0	5	1	4	14

4.2 Comparaison des prix entre la catégorie Vieux et Yearlings confondus et les doublages Vieux et Yearlings séparés

Nombre total de prix (catégorie VY confondus + doublage V + doublage Y)	10
Nombre total de prix dans la catégorie VY confondus	5
Nombre total de prix dans les catégories V et Y séparés	5
Nombre de prix supplémentaires grâce à la fusion des catégories V et Y	0
Nombre de V qui font prix dans la catégorie VY confondus	2
Nombre de V qui auraient fait prix si la catégorie était V uniquement	1
Nombre de V supplémentaires qui font prix grâce à la fusion des catégories V et Y	1
Nombre de Y qui font prix dans la catégorie VY confondus	3
Nombre de Y qui font prix dans le doublage Y	4
Nombre de Y prenant des prix à des V dans la catégorie V et Y confondus	0

4.3 Effectifs des sociétés participantes

	Nombres									
	Amateurs					Pigeons				
	VYP	VY	V	Y	P	VYP	VY	V	Y	P
FOR	0	3	1	3	3	0	13	3	10	42
LSR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOT.	0	3	1	3	3	0	13	3	10	42
EN	0	3	1	3	3	0	13	3	10	42

	Pourcentages									
	Amateurs					Pigeons				
	VYP	VY	V	Y	P	VYP	VY	V	Y	P
FOR	-	100.0	100.0	100.0	100.0	-	100.0	100.0	100.0	100.0
LSR	-	0.0	0.0	0.0	0.0	-	0.0	0.0	0.0	0.0
VED	-	0.0	0.0	0.0	0.0	-	0.0	0.0	0.0	0.0
TOT.	0	100	100	100	100	0	100	100	100	100
EN	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
DIF	100					100				

4.4 Prix des sociétés participantes

Remarque importante : Les nombres des "Pigeons enlogés" sont les nombres de pigeons enlogés tel que repris au résultat de chaque société de l'association. Les nombres et pourcentages de prix (Prix par 3 comme prix par 10) sont calculés depuis le résultat de l'association. Si des amateurs hors rayon des sociétés sont repris dans l'association (ou l'inverse), ces nombres et pourcentages pourraient ne pas correspondre.

	Nombres														
	Pigeons enlogés					Prix par 3					Prix par 10				
	VYP	VY	V	Y	P	VYP	VY	V	Y	P	VYP	VY	V	Y	P
FOR	0	13	3	10	42	0	4	1	3	14	0	1	0	1	4
LSR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOT	0	13	3	10	42	0	4	1	3	14	0	1	0	1	4
EN	0	13	3	10	42	0	4	1	3	14	0	1	0	1	4

	Pourcentages														
	Pigeons enlogés					Prix par 3					Prix par 10				
	VYP	VY	V	Y	P	VYP	VY	V	Y	P	VYP	VY	V	Y	P
FOR	-	100.0	100.0	100.0	100.0	0	100.0	100.0	100.0	100.0	0	100.0	0	100.0	100.0
LSR	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0.0	0	0.0	0.0
VED	-	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	0.0	0	0.0	0.0
TOT	0	100.0	100.0	100.0	100.0	0	100	100	100	100	0	100	0	100	100
EN	-	100	100	100	100	-	100	100	100	100	-	100	-	100	100

Note : Voir section 2 page 2 pour les explications des codes couleurs.

5 Prix et points

5.1 Résumé des prix et points en Vieux & Yearlings

Pos	Amateur	Localité	SOC	EN	NP	%P	NP/10	%P/10	2PM	3PM	4PM
1	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	6	2	33.33	1	16.67	1	1	1
2	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	5	3	60.0	0	0.0	2	2	3

Détail des 5 prix en Vieux & Yearlings

Pos	Amateur	Localité	SOC	Prix
1	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	1, 5
2	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	2, 3, 4

Détail des 5 marqués en Vieux & Yearlings

Pos	Amateur	Localité	SOC	Marquages
1	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	5, 2
2	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	1, 2, 4

5.2 Résumé des prix et points en Yearlings

Pos	Amateur	Localité	SOC	EN	NP	%P	NP/10	%P/10	2PM	3PM	4PM
1	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	6	3	50.0	1	16.67	1	1	2
2	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	2	1	50.0	0	0.0	1	1	1

Détail des 4 prix en Yearlings

Pos	Amateur	Localité	SOC	Prix
1	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	1, 3, 4
2	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	2

Détail des 4 marqués en Yearlings

Pos	Amateur	Localité	SOC	Marquages
1	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	5, 2, 4
2	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	1

5.3 Résumé des prix et points en Pigeonneaux

Pos	Amateur	Localité	SOC	EN	NP	%P	NP/10	%P/10	2PM	3PM	4PM
1	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	13	41.94	4	12.9	1	2	2
2	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	8	1	12.5	0	0.0	1	1	1

Détail des 14 prix en Pigeonneaux

Pos	Amateur	Localité	SOC	Prix
1	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	1, 2, 2, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14
2	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	6

Détail des 14 marqués en Pigeonneaux

Pos	Amateur	Localité	SOC	Marquages
1	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	20, 1, 3, 18, 28, 11, 9, 17, 16, 13, 22, 6, 19
2	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	1

6 Résultats

6.1 Résultats de la catégorie Vieux & Yearlings

P	Amateur	Localité	SOC	EN	MQ	PA	Distance	Bague AN	Constat	Vitesse	Coef.
1	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	6	5	1	93669	146700325	8.59050	1585.3709	7.69
2	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	5	1	1	93930	111339424	8.59150	1585.3165	15.38
3	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	5	2	2	93930	101399325	8.59200	1583.0899	23.08
4	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	5	4	3	93930	100455923	8.59230	1581.7569	30.77
5	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	6	2	2	93669	146708525	8.59160	1580.4668	38.46

Résultats de la catégorie Vieux & Yearlings

Fin

6.2 Résultats de la catégorie Vieux

P	Amateur	Localité	SOC	EN	MQ	PA	Distance	Bague AN	Constat	Vitesse	Coef.
1	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	3	1	1	93930	111339424	8.59150	1585.3165	33.33

Résultats de la catégorie Vieux

Fin

6.3 Résultats de la catégorie Yearlings

P	Amateur	Localité	SOC	EN	MQ	PA	Distance	Bague AN	Constat	Vitesse	Coef.
1	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	6	5	1	93669	146700325	8.59050	1585.3709	10.00
2	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	2	1	1	93930	101399325	8.59200	1583.0899	20.00
3	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	6	2	2	93669	146708525	8.59160	1580.4668	30.00
4	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	6	4	3	93669	102496225	8.59320	1573.3875	40.00

Résultats de la catégorie Yearlings

Fin

6.4 Résultats de la catégorie Pigeonneaux

P	Amateur	Localité	SOC	EN	MQ	PA	Distance	Bague AN	Constat	Vitesse	Coef.
1	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	20	1	93669	110097926	8.59070	1584.4770	2.38
2	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	1	2	93669	110098326	8.59100	1583.1380	4.76
2	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	3	3	93669	110097226	8.59100	1583.1380	4.76
4	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	18	4	93669	110098426	8.59120	1582.2466	9.52
5	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	28	5	93669	110097726	8.59140	1581.3562	11.90
6	STROOBANTS-RENOIR	CREHEN	FOR	8	1	1	93930	110061626	8.59260	1580.4262	14.29
7	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	11	6	93669	826891826	8.59180	1579.5784	16.67
8	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	9	7	93669	110097326	8.59190	1579.1346	19.05
9	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	17	8	93669	826890126	8.59200	1578.6910	21.43
10	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	16	9	93669	110099026	8.59250	1576.4769	23.81
11	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	13	10	93669	110099826	8.59270	1575.5929	26.19
12	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	22	11	93669	826890826	8.59320	1573.3875	28.57
13	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	6	12	93669	826880326	8.59350	1572.0671	30.95
14	GENOT EMMANUEL	HANNUT	FOR	31	19	13	93669	110097526	8.59360	1571.6275	33.33

Résultats de la catégorie Pigeonneaux

Fin